



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Conclusion de l'accord-cadre de services pour l'assainissement de Port Hope

Port Hope, ON (Le 18 décembre 2017) – Les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) ont conclu l'accord-cadre de services avec six entreprises qui seront chargées de nettoyer les déchets radioactifs historiques de faible activité présents sur divers sites de la municipalité de Port Hope. En vertu de cet accord-cadre, les entrepreneurs qui se sont préqualifiés pourront participer au processus concurrentiel visant à octroyer des contrats pour effectuer des travaux d'assainissement et de remise en état dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH).

Les entrepreneurs choisis – AMEC Foster Wheeler, ECC/Quantum Murray, Arcadis, North Wind Portage, Milestone Environmental, et Perma-Fix – seront invités à soumissionner pour des lots précis de travaux d'assainissement, dont l'ensemble est évalué à environ 375 millions de dollars. Les sites visés par ces travaux se trouvent dans la zone riveraine et la promenade Highland. De plus, jusqu'à 800 propriétés résidentielles sont également visées. Les entreprises choisies sont toutes chevronnées dans le domaine des travaux d'assainissement de l'environnement en Amérique du Nord – ce qui signifie qu'elles sont dotées d'une solide culture en matière de sécurité. Elles sont également fortes d'une grande expertise en gestion de projet, ce qui leur permettra d'assurer une coordination fluide entre les différents entrepreneurs.

« Ce projet complexe doit être réalisé par des entrepreneurs spécialisés en assainissement de l'environnement qui, grâce à leurs qualifications et à leur vaste expérience, sont aptes à répondre aux divers besoins de cette initiative et à livrer des résultats dans les délais voulus, et en respectant le budget, a déclaré Craig Hebert, directeur général du Bureau de gestion du Programme des déchets historiques des LNC, qui supervise l'IRPH. Nous nous sentons parfaitement à l'aise d'octroyer des contrats rapidement à ces entrepreneurs, car nous avons déjà procédé à une évaluation rigoureuse de l'expérience, de l'expertise technique et des programmes de gestion de la qualité de chacun d'entre eux. Nous avons également vérifié leurs antécédents en matière de sécurité et de conformité. »

Tous les entrepreneurs travaillant dans le cadre de l'IRPH sont tenus de respecter des mesures rigoureuses de santé et de sécurité répondant aux conditions du permis délivré par la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour la réalisation du Projet de Port Hope. Les obligations de l'entrepreneur à l'égard de la protection du public, des travailleurs et de l'environnement comprennent notamment la surveillance et la gestion de la poussière, la santé et la sécurité au travail, la radioprotection et la gestion de la circulation.

Quand les déchets radioactifs historiques de faible activité seront excavés, ils seront transportés en toute sécurité le long d'un itinéraire désigné jusqu'au monticule artificiel en surface qui se trouve sur le site de l'installation de gestion à long terme du Projet, situé au sud de l'autoroute 401, et à l'ouest du chemin Baulch, à Port Hope.

« Maintenant que nous avons fini de construire la cellule 1 – l'automne dernier – et que les principaux entrepreneurs sont choisis, les travaux de nettoyage prévus au début de 2018 pourront aller de l'avant », a ajouté M. Hebert.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Le Bureau de gestion du Programme des déchets historiques
Laboratoires nucléaires canadiens
905.885.0291
Information générale : info@phai.ca